



Mécénat / Partenariat

**Mon entreprise s'engage pour la préservation
et la protection de la nature**



L'association,

Plus de 50 ans de combat pour la protection de la nature

Créée en 1974, l'association VivArmor Nature œuvre depuis 50 ans pour la connaissance, la préservation de la biodiversité et pour la protection de l'environnement dans les Côtes-d'Armor.

Sa création est le fruit de la mobilisation citoyenne : un groupe de professeurs de biologie et de naturalistes costarmoricains s'est mobilisé pour sensibiliser les habitants et les élus à la présence d'un patrimoine naturel rare et sensible en baie de Saint-Brieuc, une démarche au long cours qui a abouti **à la création de la Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc en 1998.**

D'abord concentrées sur la baie de Saint-Brieuc, ses actions se sont au fil du temps développées sur l'ensemble du département des Côtes-d'Armor.



Quelques chiffres de 2024

1 070 adhérents et plus de 360 bénévoles actifs

Plus de 3 000 sympathisants

45 référents bénévoles

8 605 heures de participation bénévole

Nos missions



La gestion d'espaces naturels :

- la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc
- la Réserve ornithologique de l'îlot du Verdelet
- le projet de Réserve naturelle régionale des landes et bocage de La Poterie



L'organisation du festival Natur'Armor :

La plus grande exposition itinérante dédiée à la nature en Bretagne,



La sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir et l'animation du Réseau Littorea, le réseau national pour une pêche à pied récréative.



L'accompagnement des collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leur stratégie d'aménagement.



L'animation du Réseau des naturalistes costarmoricains :

- Organisation de rencontres et de prospections sur le terrain,
- Publication d'atlas de répartition,
- Animation d'une Université de la Nature.

La participation à des observatoires régionaux de la faune et de la flore

- :
- l'Observatoire des Invertébrés Continentaux de Bretagne
 - l'Observatoire de la Biodiversité des Estrans Bretons
 - l'Observatoire Herpétologique de Bretagne





La publication de **ressources documentaires** sur le patrimoine naturel des Côtes-d'Armor, des **conseils** pour accueillir la biodiversité chez soi, des **animations nature** pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de préservation de la biodiversité.

L'adhésion et l'implication active au collectif Pays de nature en Bretagne qui soutient l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs engagés dans la protection de la vie sauvage.



Nos valeurs

Les valeurs de **VivArmor Nature** s'inscrivent dans un cadre d'**intérêt général** et statutairement indépendance de tous partis politiques, groupements philosophiques, professionnels ou religieux.

Cette indépendance s'exerce y compris vis-à-vis des collectivités et organismes tiers qui seraient amenés à lui octroyer des aides sur projets.

Nos points forts

Les **points forts** de l'association résident dans son **expertise scientifique et naturaliste** reconnue et dans l'implication importante des **citoyens bénévoles** (adhérents ou non) quel que soit leur niveau de compétence dans des actions de **sensibilisation ou de suivis** favorables au patrimoine naturel des Côtes-d'Armor.



Soutenir VivArmor Nature ?

Vous êtes **sensibilisés** à la **protection** de la nature et à la **sauvegarde** de la biodiversité,

Vous souhaitez **contribuer** à limiter la pollution et préserver les milieux marins et terrestres,

Vous souhaitez **devenir acteur** de la protection des ressources naturelles,

Vous souhaitez **préserver** la nature et la **vie sauvage** en tant que bien commun,

Vous souhaitez **réduire l'impact de votre entreprise** sur l'environnement.

Devenez acteur en contribuant aux actions de VivArmor Nature, en soutenant nos projets, en mobilisant vos collaborateurs.

Le mécénat, un bénéfice commun

Vous affirmez votre **rôle** et votre **implication** dans **le territoire, le département**.

Vous **mobilisez** vos collaborateurs aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Vous bénéficierez d'une **réduction d'impôts** égale à 60 %* de la somme versée.

*conformément à la loi Aillagon relative au mécénat, aux associations et aux fondations.



Reconnaitances légales

L'association VivArmor Nature est **agrée par le préfet des Côtes-d'Armor au titre de la protection de l'environnement**, « *considérant que l'association est un partenaire privilégié dans le domaine de la connaissance du patrimoine naturel et de l'éducation à l'environnement et au développement durable* ». Elle est également habilitée par le préfet des Côtes-d'Armor à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives, *considérant que "l'association justifie d'une expérience et de savoirs reconnus"*. De plus, l'association est **agrée au titre de la jeunesse**.

Pour le mécénat, plusieurs possibilités s'offrent à vous.
Choisissez celle qui vous convient le mieux.

Le Comité éthique de VivArmor Nature s'assurera que les entreprises mécènes adhèrent aux valeurs de l'association.

1. Mécénat financier

Vous nous faites un **don en numéraire** (**chèque, virement, etc**) déductible à 60 % des impôts.

Si vous le souhaitez, nous pouvons proposer des **contreparties** qui ne dépassent pas 25 % du don, conformément à la loi.

2. Mécénat de projet

Vous vous **engagez** à nos côtés pour un **projet précis**.

Si vous le souhaitez, votre logo sera présent sur toutes nos communications liées à ce projet.

Vous serez informé en toute transparence de la bonne gestion des fonds engagés.

Formes de mécénat

3. Mécénat de compétences

Vous pouvez mettre à disposition des **compétences** (communication, informatique, expertise juridique, etc) :

- Sur des **missions** plus ou moins longues,
- En **détachant un collaborateur**.

4. Mécénat en nature

Vous nous faites le **don d'un bien immobilisé** (véhicule, mobilier, matériel, etc).

La fourniture de marchandises en stock (ordinateurs portables, claviers, souris, fauteuils de bureau...).

L'exécution de prestations de services (réparation, entretien imprimerie, etc).



Grâce à votre geste engagé :

1. Le mécénat financier

Vous nous permettez par exemple de créer des contenus réguliers et des outils d'action et d'information comme le Rôle d'Eau que nous diffusons à l'ensemble de nos adhérents et sur notre site internet. Cela facilitera la vie de notre association par l'achat de matériel, d'ouvrages naturalistes, de vêtements d'identification de nos 380 bénévoles engagés,...

VivArmor Nature peut proposer des contreparties. Celles-ci ne doivent pas dépasser 25 % du montant de votre don. *Les actions suivantes sont données à titre d'illustration.*

Avant toute contrepartie, le comité éthique de VivArmor Nature s'assurera que les entreprises mécènes adhèrent aux valeurs de l'association.

Pour un don de 100 €

Un reçu de don vous sera envoyé.

Pour un don de 500 €

Nous vous proposons de recevoir nos supports de communication :

- **Adhésion** de l'entreprise
- L'**abonnement à notre revue trimestrielle** "le Rôle d'Eau" format papier et pdf,
- La réception de notre **lettre mensuelle par e-mail**,
- Des **affiches** pour vos locaux et des **invitations** (une dizaine) pour vos collaborateurs pour notre **Festival annuel Natur'Armor** organisé dans les Côtes-d'Armor (ville d'accueil changeant chaque année).

Un reçu de don vous sera envoyé.

Pour un don de 1 500 € à 3 000 € et au-delà

L'affichage de votre logo, si vous le souhaitez, en tant que mécène dans notre catalogue de mécénat et notre rapport d'activité après vérification par notre comité éthique que l'entreprise adhère à nos valeurs. Un reçu de don vous sera envoyé.

Contre un don égal ou supérieur à 1 500 €, nous pouvons organiser une **animation de 2 h à plusieurs demi-journées** à destination de vos collaborateurs. Ces animations sont créées conjointement selon vos envies et besoins.



Découverte de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (richesses et métiers).



Découverte des oiseaux de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.



Découverte de la biodiversité littorale et des bonnes pratiques de la pêche à pied de loisir.



Nettoyage de plage, collecte des déchets & écorando aux côtés des agents de la Réserve.



Sensibilisation à la gestion différenciée de vos espaces verts.



Découverte de la faune et landes de La Poterie.



Conférences ou échanges sur diverses thématiques environnementales.



Initiation au naturalisme.



Participer à une action de mobilisation citoyenne.

2. Le mécénat de projets

L'association VivArmor Nature mène de nombreux projets visant à protéger la biodiversité terrestre et littorale. Le détail de ces actions ouvre des perspectives de contreparties attractives pour les partenariats.

Découvrez quelques-uns de nos projets phares ci-dessous avec les montants restant à cofinancer. Nous définirons ensemble le montant et la durée du partenariat de projet.

Mobilisation d'un réseau d'ambassadeurs d'espaces naturels

Depuis 2021, un groupe de bénévoles sensibilise les usagers aux bonnes pratiques sur les deux sites naturels gérés par l'association (Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc et Réserve ornithologique de l'îlot du Verdelet). Ils interviennent également sur d'autres sites dans le cadre de l'opération "Attention, on marche sur des œufs !". C'est aussi une parfaite occasion pour les bénévoles de s'investir autrement, de se rencontrer et d'échanger entre eux.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 3 K€/an**

Gestion durable de la pêche à pied de loisir

Depuis 2007, à chaque grande marée, des médiateurs de l'estran salariés, volontaires et bénévoles partent à la rencontre des pêcheurs à pied en activité de récolte pour leur diffuser des conseils pratiques, réglottes pour le tri des captures et consignes de sécurité.

Fort de cette expertise, VivArmor Nature anime le Réseau Littorea, réseau national pour une pêche à pied de loisir durable, et le site pecheapied-loisir.fr.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 15 K€/an**

Réserve Ornothologique de l'îlot du Verdelet

La mise en place de la Réserve ornithologique de l'îlot du Verdelet a permis le retour et l'augmentation des populations d'oiseaux nicheurs autrefois menacées. De nos jours, l'îlot accueille jusqu'à 9 espèces en période de nidification, dont 2 menacées en Bretagne : le Grand Cormoran et le Goéland argenté. De janvier à septembre, ces espèces s'installent progressivement sur l'îlot pour y construire leurs nids à même la roche ou la végétation et y élever leurs jeunes.

Depuis 2003, la commune de Pléneuf-Val-André, propriétaire de l'îlot, confie sa gestion à VivArmor Nature.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 10 K€/an**



Agir pour les hirondelles et les martinets et autres suivis participatifs

Le groupe interassociatif « Agir pour les hirondelles et martinets », fondé en 2022, regroupe le GEOCA, VivArmor Nature, la LPO Bretagne et Bretagne Vivante pour la préservation de ces espèces. Ils mettent en place des comptages participatifs, sensibilisent le public, recensent les nids et offrent des conseils aux particuliers et aux communes. Ces initiatives visent à promouvoir des mesures de protection, comme l'installation de nichoirs, et à encourager le dialogue avec les élus afin de mettre en œuvre des actions concrètes.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 2,5 K€/an**

Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc

Créée en 1998 grâce à la mobilisation des fondateurs de VivArmor Nature, la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc s'étend sur 1 140 hectares, soit un tiers de l'estran du fond de baie. Ce vaste espace comprend un estran sablo-vaseux, des prés salés, un massif dunaire et un estuaire. Le jeu des marées, les apports des rivières côtières, la faible profondeur de la baie et la température des eaux en font un habitat privilégié pour de très nombreuses espèces animales et végétales. Le fond de la baie de Saint-Brieuc est ainsi reconnu comme une zone humide littorale d'intérêt international, située sur l'axe de migration Manche-Atlantique. La gestion du site est confiée à Saint-Brieuc Armor Agglomération et VivArmor Nature.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 55 K€/an**

Projet de Réserve naturelle régionale des landes et bocage de La Poterie

Lancé en 2021, ce projet vise à contribuer à la gestion durable et à la conservation de ce patrimoine commun exceptionnel que constitue le site des landes de La Poterie et ses alentours, avec ses richesses écologiques, géologiques et historiques.

Ce projet, porté par Lamballe Terre & Mer, Lamballe-Armor et VivArmor Nature et accompagné par la Région Bretagne, réunit différents groupes de travail de divers horizons afin de préciser les enjeux de ce projet.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 25 K€/an**

Université de la Nature

VivArmor Nature anime des ateliers sur les bases de l'écologie ou encore sur divers taxons (flore, amphibien, reptile, insecte, algue). Grâce à des cours en salle et des sessions d'identification sur le terrain, les participants acquièrent une certaine autonomie quant à l'utilisation des outils d'identification.

➤ **Recherche d'un cofinancement de 5 K€/an**



3. Le mécénat de compétences

Vous pouvez mettre à disposition des compétences (expertise juridique, informatique, communication, etc) :

- Sur des **missions ponctuelles** plus ou moins longues,
- Ou en **détachant un collaborateur sur une durée plus longue.**



Exemples de missions d'appel à compétences sans détachement de salariés

- Développement de nos outils informatiques
- Recherche de partenariats
- Développement du site web
- Aide juridique
- Design de nos supports de communications
- ...

Comment procéder ?

VivArmor Nature publie sur son site web ou sur les sites spécialisés une **offre de mission** en fonction de ses besoins et de la durée souhaitée.

Les **entreprises et/ou les salariés contactent l'association** directement et mettent en place une convention de mécénat de compétences.

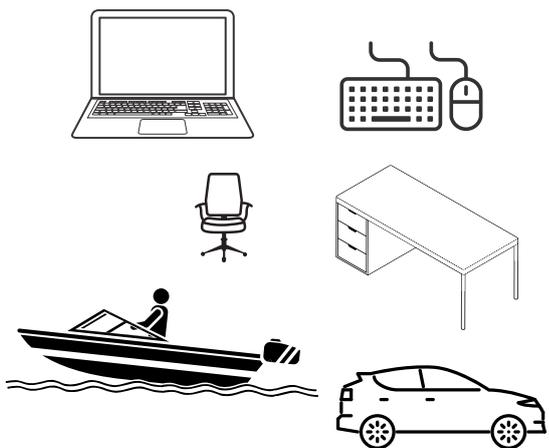
Un **recrutement se met en place** avec la RH de l'entreprise concernée et le salarié signe un contrat de détachement.

4. Le mécénat en nature

Vous faites le **don d'un bien immobilisé** (véhicule, mobilier, matériel, etc).

La fourniture de marchandises en stock (ordinateurs portables, claviers, souris, fauteuils de bureau...).

L'exécution de prestations de services (réparation, entretien imprimerie, etc).





JE SOUTIENS VIVARMOR NATURE

Nom de votre entreprise :

Adresse de votre entreprise :

Prénom et NOM :

Qualité :

Téléphone :

Courriel :

Montant du don	Coût après déduction*	Contreparties
100 €	40 €	<input type="checkbox"/> Reçu de don fiscal
500 €	200 €	<input type="checkbox"/> Adhésion et abonnement annuel (l'année du don) à nos supports de communication : <ul style="list-style-type: none">• Notre revue trimestrielle "le Rôle d'Eau" format papier et pdf• La réception de notre lettre mensuelle par e-mail• Des affiches et des invitations (une dizaine) pour vos collaborateurs pour notre Festival annuel Natur'Armor organisé dans les Côtes-d'Armor <input type="checkbox"/> Reçu de don fiscal
de 1 500 € à 3 000 € et au-delà	de 600 € à 1 200 € et au-delà	<input type="checkbox"/> Animation ou conférence d'une durée au choix entre une demi-journée et une journée <input type="checkbox"/> Reçu de don fiscal

Autre montant :

Mon entreprise décide de soutenir le projet :

A, le/...../.....

Signature :

Formulaire à faire **parvenir** à VivArmor Nature
18 C Rue du Sabot , 22440 Ploufragan
ou par email : contact@vivarmor.fr

Vous pouvez nous faire parvenir votre don par **chèque** ou par **virement**.
IBAN : FR76 1558 9228 7000 7087 3054 083
Code BIC : CMBRFR2BXXX

ILS NOUS SOUTIENNENT EN 2025



ILS NOUS ONT SOUTENUS



CONTACTS

Nous sommes à votre disposition

Franck Delisle



Directeur de VivArmor Nature

franck.delisle@vivarmor.fr

Tél. : 02 96 33 10 57 / 06 27 47 49 81

Béatrice Bertrand



En mécénat de compétence, chargée de partenariat et communication

beatrice.bertrand@vivarmor.fr

Tél. : 02 96 33 10 57

VivArmor Nature, 18 C Rue du Sabot, 22440 Ploufragan